

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Politique, Commercial, Industriel et Littéraire.

L'éditeur-proprétaire, A. COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

Taux de l'abonnement: Pour douze mois... 2.00

Le Journal paraît les MARDI, JEUDI et SAMEDI de chaque semaine. On ne peut s'y abonner pour moins de six mois.

Taux des annonces: Six lignes... 60.00

Les annonces déposées jusqu'à 11 heures du jour de la publication paraissent le même jour.

NOUVELLES DE RUSSIE.

On lit dans une correspondance de Varsovie que le Czar du 8 mai :

Nous recevons quelques détails sur l'engagement qui a eu lieu, le 29 avril, à Suprasl, près de Bialystok.

Nous attendons les renseignements de source polonoise. Une bande d'assassins, organisée et stipendiée par les autorités de Wilna sous prétexte de faire des recherches d'armes, parcourt la Livonie, le fer et la torche à la main pillant, massacrant et incendiant tout sur son passage.

Ces trois personnages furent indignement maltraités et ensuite chargés de chaînes. Le cocher, assez adoucié pour confondre sa remise, eut le crâne fendu d'un coup de hache, puis fut écartelé.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

On écrit de Varsovie, le 4 mai, au Journal de Posen :

Le Journal officiel a récemment publié qu'il était permis aux ecclésiastiques et aux médecins d'aller secourir les insurgés blessés. Après la bataille de Brouw ou Young, trouva une mort héroïque, M. Ziolkowski de Blendna, et les abbés Orzechowski et Sipiowski se rendirent sur le champ de bataille pour secourir les blessés.

FRANCE.

On écrit de Paris, le 12 de mai :

Un des amis de M. Thiers, qui sortait de chez lui, vient de m'assurer qu'il n'avait pas encore pris son parti définitif dans les élections. Il hésitait encore et demandait des délais. Or, ce soir même une députation du second arrondissement de Paris doit se rendre chez lui pour lui offrir la candidature.

Ces trois personnages furent indignement maltraités et ensuite chargés de chaînes. Le cocher, assez adoucié pour confondre sa remise, eut le crâne fendu d'un coup de hache, puis fut écartelé.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Le 30 avril, un engagement a eu lieu entre les villages de Sakoika et la ville de Brimka (palatinat de Grodno). Les insurgés, au nombre de 400, attaqués par le général Maniouchine ont eu 5 morts, 9 blessés et 18 prisonniers.

Voici un autre fait, qu'on me donne comme certain, qui va dans le même sens. Tous les officiers polonais qui servaient dans l'armée française ont reçu la permission de se rendre en Pologne avec la certitude de conserver leur grade dans notre armée et la place qu'ils occupent dans le régiment où ils étaient employés.

Pour être exact en tout, je dois cependant dire que le gouvernement paraît au moment de s'engager dans le Mexique d'une manière qui gênerait beaucoup ses mouvements en Europe. Dans les ambassades, on attend journellement la nouvelle de la prise de Puebla et de Mexico.

Un engagement de travailler à maintenir l'égalité de la représentation aurait été en conséquence beaucoup plus précis et beaucoup plus satisfaisant par le Bas-Canada, qu'un engagement de s'opposer à toute proposition tendant à répartir la représentation selon le chiffre de la population.

Après avoir parlé des arrangements financiers du nouveau ministère, M. Brown donne une description des conditions d'après lesquelles la question de la représentation a été réglée.

Politique canadienne.

CITATION DES JOURNAUX.

Nous traduisons les lignes suivantes d'une longue article publié par le True Witness de Montréal d'avant-hier :

... Nous ne pouvons attribuer aucun dessein occulte à M. Dorion, mais nous aurions été beaucoup plus flattés s'il eût manifesté, dans son adresse, son intention de maintenir l'égalité de la représentation entre les deux Provinces.

Un engagement de travailler à maintenir l'égalité de la représentation aurait été en conséquence beaucoup plus précis et beaucoup plus satisfaisant par le Bas-Canada, qu'un engagement de s'opposer à toute proposition tendant à répartir la représentation selon le chiffre de la population.

Après avoir parlé des arrangements financiers du nouveau ministère, M. Brown donne une description des conditions d'après lesquelles la question de la représentation a été réglée.

Après avoir parlé des arrangements financiers du nouveau ministère, M. Brown donne une description des conditions d'après lesquelles la question de la représentation a été réglée.

Après avoir parlé des arrangements financiers du nouveau ministère, M. Brown donne une description des conditions d'après lesquelles la question de la représentation a été réglée.

Après avoir parlé des arrangements financiers du nouveau ministère, M. Brown donne une description des conditions d'après lesquelles la question de la représentation a été réglée.

Après avoir parlé des arrangements financiers du nouveau ministère, M. Brown donne une description des conditions d'après lesquelles la question de la représentation a été réglée.

Après avoir parlé des arrangements financiers du nouveau ministère, M. Brown donne une description des conditions d'après lesquelles la question de la représentation a été réglée.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Feuilleton du Journal de Québec

DU 30 MAI 1863.

Chateau du Bec-Vauquelin

(Suite)

Restaient les détails, sur lesquels ils n'auraient pas été d'accord s'ils se fussent consultés ; mais heureusement on n'avait guère eu le loisir d'aller si loin en fait de châteaux en Espagne ; non pas que l'esprit aristocratique de M<sup>lle</sup> Aurore n'eût déjà beaucoup échauffé par mots et par vaux et qu'elle n'en fut venue à décider péremptoirement que son neveu devrait sans plus de retard acheter aux environs une résidence convenable.

Cela conclu, il s'adonna à une vie de gentilhomme, à une vie partagée entre les plaisirs de la chasse et les réceptions splendides que sa tante embellissait de sa présence jusqu'à l'heure où le luxe, le faste de Gustave ayant relevé le nom des Larchant au niveau de la plus ancienne noblesse, quelque comte ou marquis se sentit heureux de lui accorder la main de sa fille.

La vieille demoiselle portait donc sur le visage un air quasi souriant et depuis huit jours n'avait pas lancé une seule épigramme à l'adresse des roturiers et des sans-culottes, au nombre desquels figurait en première ligne le favori du fabricant, c'est-à-dire le contre-maître Lapière.

Nous aurons bientôt l'occasion de voir si cette antipathie était réciproque. Pour le quart-d'heure, il nous paraît utile de scruter un peu les pensées du jeune homme qui faisait naître tant d'espérances diverses.

On le concevait par conséquent : sa rencontre du matin avec Paul avait vivement intéressé Gustave. Paul, il est vrai, était un enfant de la nature ; mais un enfant rempli d'intelligence, de chaleur, dont la figure rayonnait d'enthousiasme lorsqu'on parlait gloire ou voyages ; dont l'esprit inculte encore s'ouvrait aisément aux inspirations du génie, et auquel il serait doux de confier ses impressions de voyageur, d'artiste, de soldat. Gustave, pareil au pigeon de la fable, souhaitait pouvoir raconter à quelqu'un les choses vues et admirées dans le cours de sa vie errante et pleine d'événements :

Je dirai : j'étais là, telle chose m'advint, Vous y croirez être vous-même.

Aussi fut-ce en formant dans sa tête mille projets d'études, de promenades, de causeries avec Paul Gervais que le jeune militaire rejoignit enfin sa tante au salon, où la vieille demoiselle l'attendait pour déjeuner.

Bien disposée d'avance, elle accueillit son neveu avec un sourire qui, sur sa maigre figure, faisait l'effet d'un pâle rayon de soleil éclairant un sombre nuage orageux.

Elle avait cependant manqué à toutes ses habitudes en ne déjeunant pas à neuf heures précises ; mais ayant appris par les domestiques que M. le capitaine était sorti pour chasser, ce plaisir aristocratique et noté dans son programme comme indispensable, l'avait merveilleusement préparée à attendre son neveu avec patience, et de plus à lui faire un discours en trois points qu'elle entama dans les termes suivants dès que les salutations d'usage eurent été échangées.

— Je le vois avec infiniment de joie, mon neveu, malgré la détestable éducation que vous m'avez fait donner M. mon frère—éducation que, d'après les usages de notre famille, aurait dû être celle d'un soldat.—Je le vois, dis-je, avec joie : le sang noble dont vous êtes issu ne peut mentir, et, loin de vous plaindre au travail manuel que depuis nombre d'années je reproche à votre père, vous vous adonnez à d'autres occupations plus en rapport avec les goûts de vos ancêtres. Dans ma jeunesse, en effet, tout jeune homme appartenant à la noblesse, passait les heures à chasser ou bien à faire la cour aux dames. Mais maintenant, juste ciel ! quelle différence ! Le beau sexe est négligé... on n'a pas honte de parler d'argent à tout propos... on prend plaisir à se mêler aux ouvriers, aux subalternes ! Enfin, la France, cette belle France si polie, est devenue un pays de rustres, de marchands et de soudards !

Ici la voix et la respiration manquèrent à la fois à la vieille demoiselle, et cette cause seule vint mettre un terme à sa diatribe, car Gustave s'était gardé de l'interrompre.

Non, le jeune militaire affamé avait avalé en même temps que le discours de sa tante, un excellent filet de bœuf placé devant lui, et si les coups d'épingles de M<sup>lle</sup> Aurore manquèrent leur but, lui, du moins ne manqua pas un coup de dent.

En ce moment toutefois il crut devoir dire un mot pour donner à M<sup>lle</sup> Aurore le loisir de reprendre haleine. Mais ce mot fut combiné de telle sorte qu'il eût après cela la latitude de déjeuner à l'aise, et sans se préoccuper de sa tante autrement qu'en inclinant la tête en signe d'attention lorsqu'elle semblait attendre cette marque d'intérêt.

— Vous me demandez, mon neveu, dit-elle, si je connais le château du Bec-Vauquelin, situé non loin d'ici ? Certes, il faudrait être fort ignorante des détails relatifs à la noblesse de notre province pour ne pas connaître cette belle résidence seigneuriale... Je dois l'avouer cependant : je l'ai vue une seule fois dans ma vie et il y a longtemps de cela. Ce château appartenait alors à ses nobles et légitimes propriétaires, les comtes de Romé Fresquiennes, qui d'ordinaire habitaient Paris ou la Bretagne localités où ils possédaient d'autres biens considérables. De loin en loin, ils venaient en Normandie et remplissaient alors le château du Bec d'illustres hôtes. A ces époques, de brillantes amazones, de fiers cavaliers parcouraient les campagnes environnantes ou se montraient dans les rues soit au Havre, soit même à Rouen, où je résidais alors. Mais bientôt tout retourna dans le silence au château du Bec et les habitants du voisinage profitaient de

l'absence des maîtres pour visiter cette superbe demeure qui restait constamment entretenue avec soin... Je vis de cette manière le château dont nous parlons ; non point que mon rang ne me permit pas de faire la connaissance de la comtesse de Romé, mais mon père était vieux... impotent et par malheur partageait quelques-unes des opinions avancées, lesquelles devaient un peu plus tard plonger la France dans un abîme !

— Que vous dirai-je encore, mon cher Gustave ? Dix-huit mois après une de ces visites du comté et de la comtesse de Romé à leur domaine, lorsque déjà l'horizon politique s'assombrissait, votre père revint s'établir ici... Je suis par lui que décidément tout tournait contre la noblesse ; qu'au lieu d'en tirer gloire les premiers seigneurs du royaume jetaient au vent leur ceinture, leurs parchemins... Dès lors tout aussi changée au château voisin. Les fenêtres se fermèrent ; la grille d'honneur ne s'ouvrit plus et la destruction vint promptement se joindre à l'abandon ! Un matin une troupe de paysans élevés par les bienfaits du comte, de marchands enrichis par ses libéralités, arriva devant la demeure seigneuriale... On força les portes que personne ne songeait à défendre et pénétrant à l'intérieur on saccagea tout ce qui s'y trouvait... La désolation y régna quelque temps en souveraine ; puis on vendit la propriété comme bien national. Elle passa ensuite aux mains du propriétaire actuel, un certain M. Gervais.

Si vous me demandez maintenant, mon neveu, ce qu'est ce dernier, je vous ré-

pondrai qu'on n'en sait rien. Cet homme arriva dans la province comme s'il était tombé du ciel. On le prit d'abord pour un enrichi qui mènerait grand train ; mais point. Il s'est contenté d'amasser de l'argent ; et il vit dans une ferme, à ce qu'on m'a raconté ; car le domaine du Bec étant pour le quart d'heure en la possession de roturiers je n'ai eu garde de m'en préoccuper davantage. Je déplore le fait, voilà tout... C'était malheureusement la conséquence logique des idées subversives de notre siècle !

Ici M<sup>lle</sup> Aurore finit son discours ; peut-être parce qu'elle s'aperçut que son estomac réclamait de la nourriture, ou peut-être parce qu'elle vit que son neveu ne partageait pas ses opinions.

Gustave, pourtant, avait encore des questions à poser, car, comme nous l'avons dit, la personne et les sentiments du jeune Gervais lui inspiraient assez d'estime pour que les détails se rattachant aux propriétés de sa famille lui prussent valoir la peine d'être approfondis.

Il allait donner un nouvel aliment à l'entretien, quand il fut interrompu par un léger coup frappé à la porte.

Au mot « entrez » que Gustave articula de sa voix ferme et mâle, un nouveau personnage passa discrètement la tête dans la chambre et demanda si M. de Larchant n'était pas de retour de sa promenade quotidienne.

(A continuer.) M<sup>lle</sup> Betsy BELPAÏRE.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de ce que nous avons obtenu.

Après l'arrangement satisfaisant de ces questions, vint la grande mesure de la représentation basée sur la population. Je ne desirais pas que vous supposiez pour un moment que nous ayons obtenu tout ce que nous demandons pour le Haut-Canada, sur cette question, ou que nous soyons satisfait de

ligion; oui, cet homme qui a dit à George Brown: Voilà le Bas-Canada à ta merci, taillé, coupé, manie à ta façon, pourvu que mes idées triomphent. Ai-je besoin de qualifier cet homme ?

Qui, nous avons enduré cet affront honneur par respect pour nous-mêmes et pour en laisser toute la responsabilité à nos adversaires.

Qui, électeurs du faubourg Saint-Jean, nous voterons pour M. Simard, en dépit de toutes les tentatives, de toutes les belles promesses que l'on a faites ou que l'on fera. Nous voterons pour M. Simard par devoir et par reconnaissance. Nous voterons pour M. Simard, parce que nous voulons un homme indépendant des partis politiques pour nous représenter en parlement.

Électeurs du faubourg Saint-Jean, ne nous en laissons pas imposer. Levons nous en masse, comme nous l'avons toujours fait, et que notre cri de ralliement soit toujours le même: LE DEVOIR ET A BAS LA CORRUPTION.

Votons pour SIMARD. J'ai bien l'honneur d'être, M. le rédacteur, Votre obéissant serviteur, UN ÉLECTEUR DE QUÉBEC CENTRE.

CANADA.

QUÉBEC, 30 MAI 1863.

On lisait ce qui suit dans le Pays, n. du 22:

« Montants dépensés, chaque année, par la coalition sans autorisation du Parlement. »

Table with 2 columns: Year (1852-1862) and Amount (\$). Values range from \$52,328 in 1852 to \$189,606 in 1862.

L'organe a fait une grave erreur en ne prévoyant pas que, parler de ces choses, c'était donner le coup de pied à l'homme qui devait, quelques heures plus tard, faire partie du gouvernement régénérateur, M. Lewis T. Drummond.

M. Drummond a fait partie de tous les gouvernements depuis 1848 jusqu'à 1856 inclusivement. Donc M. Drummond a dépensé, sans appropriation, en

Table with 2 columns: Year (1852-1856) and Amount (\$). Values range from \$52,328 in 1852 to \$218,055 in 1856.

Or, pour prouver qu'on n'a pas peur des pillards de ces temps néfastes, on a placé M. Drummond, l'un de ces pillards, précisément au poste où il peut dépenser le plus sans égard aux appropriations.

Mais M. Sicotte fut, lui aussi, ministre de 1857 à 1858; or, en 1857, toujours au dire de l'organe, le gouvernement dépensa, sans autorisation de la chambre, \$327,906, et en 1858, \$475,870: en tout, en deux années, \$803,776.

Et c'était sous le règne des retrancheurs dont M. Sicotte était censé faire partie, que les Dessaulles, les Barthe et les Sheppard, criaient à la corruption et à la dilapidation des deniers publics par les anciens pillards!

M. Sicotte ne devait pas aimer plus qu'il ne fallait ces amis empressés et absurdes.

M. Bureau n'a pas été sacrifié, car le gouvernement qui, ainsi que l'admet le Globe, ne vit pas de principes, mais reste debout pour pratiquer l'économie jusqu'à ce que l'heure des principes arrive, l'heure de la représentation basée sur la population; car le gouvernement des retrancheurs vient de le placer dans le bureau de l'agriculture, au poste laissé vacant depuis deux ans et plus par la mort de M. Hutton, et de lui donner un salaire annuel de £600!

L'autre gouvernement, le gouvernement des pillards, avait cru devoir laisser cette place vacante dans l'intérêt du trésor public; mais le gouvernement économique, de nom et de profession, a cru qu'il lui était permis, malgré ses principes, de piller le coffre public pour remplir les poches d'un ami qui venait de se ruiner par sa cause.

Ces ministres seraient de nobles cœurs s'ils permettraient à leur infortunée victime de se refaire à même leurs fortunes personnelles; mais ils ont trouvé moins ruineux de l'enrichir avec l'argent public; il ne fallait, pour cela, qu'un ordre en conseil. Après cela, quel titre M. Bureau avait-il à cette place qui ne pouvait être remplie, dans tous les cas, que par un homme versé dans la science des chiffres et des statistiques?

L'ancien Secrétaire Provincial, fait ministre par la grâce de Dieu et les difficultés de la situation, ne sait ni l'anglais ni le français, ni le calcul et ne possède aucune des qualités essentielles au chef du bureau des statistiques.

Les organes ont fait un grand bruit parce que M. Dorion aurait dit que la question de la représentation est ouverte pour les haut-Canadiens et close pour les bas-Canadiens, tandis que le ministre Cartier-Macdonald l'avait laissée ouverte pour tous les ministres indistinctement.

Avec de pareils mots, on peut étonner les niais, mais on ne donne pas le change aux hommes qui en connaissent la valeur et la signification. Qu'avait besoin M. Cartier d'imposer à ses collègues bas-canadiens l'obligation de voter contre la représentation basée sur la population, lorsqu'ils étaient tous déterminés à voter dans ce sens et lorsqu'en votant dans le sens contraire, ils eussent attiré sur eux la colère de tous les députés bas-canadiens, et se fussent suicidés sur le coup?

Il n'y a que les hommes soupçonnés d'être suspects qui soient obligés, pour se faire accepter, d'avoir recours à de pareils expédients. M. Dorion avait parlé en faveur de la représentation basée sur la population en 1858, et l'avait déclaré être un principe juste en soi. Dans la même session, il formait avec M. Brown un gouvernement qui acceptait pour son principe d'être la représentation basée sur la population.

Quelques jours après, il répétait sa même déclaration de principes devant les électeurs de Montréal. Et, aujourd'hui, M. Brown déclare que M. Dorion est un libéral de l'époque haut-canadienne; que M. Hutton est plus haut-canadien qu'un haut-canadien même et que lui, M. Brown, a entouré M. J. S. Macdonald des amis les plus dévoués et les plus sincères de la représentation basée sur la population, et prêts à frapper le grand coup au moment propice, c'est-à-dire quand le gouvernement serait devenu fort par l'élection. En face de tous ces souvenirs et de toutes ces expositions compromettantes de principes, il fallait bien, pour rassurer les consciences, sembler sévère et faire croire à une conversion. Voilà pourquoi la représentation est question close pour les ministres bas-canadiens! Quel immense sacrifice pour des hommes qui ne peuvent pas vouloir de la question de la représentation basée sur la population, que de n'avoir pas la permission de la vouloir? Ah! si vous n'étiez pas si coupables dans vos actes et dans votre cœur, vous n'auriez pas besoin de tant protester de votre innocence!

M. Dorion a dit qu'il ne permettrait pas la réouverture de la question des écoles séparées. Mais quelle chose si difficile! A qui donc est due la passation du bill des écoles séparées? n'est-ce pas aux conservateurs du Haut-Canada? et n'est-il pas vrai que tous les cleargrits, les alliés actuels, et les seuls alliés haut-canadiens de M. Dorion, ont tous voté contre les écoles séparées?

Ne sait-on pas encore que s'il plait au premier venu dans la chambre de soulever la question des écoles séparées, tous ces mêmes cleargrits voteront précisément comme ils l'ont fait dans la dernière session? Donc les déclarations sonores de M. Dorion sont sans valeur et sans signification.

Nous avons promis d'analyser l'immense adresse électorale de M. Letellier, aux électeurs du collège électoral de Grandville; mais, après l'avoir lue et relue, nous n'y trouvons que de la déclamation comme savent en faire les démocrates quand il s'agit de l'œuvre. M. Letellier commence à la création du monde et arrive jusqu'à nous en passant par le déluge, la confusion des langues, les migrations qui l'ont suivie, la formation des empires et tous les événements à travers lesquels a dû passer l'humanité pour arriver à la constitution du cabinet cleargrit-rouge Brown-Dorion!

Il donne comme une nouvelle à ses électeurs qu'en 1850, il représente le comté de Kamouraska dans la chambre; qu'avant 1850, il n'était séparé du ministère Baldwin que par la question de la tenure seigneuriale et l'élection comme principe constitutif du conseil législatif, et qu'en 1837 et après l'Union, il n'y avait qu'un parti dans le Bas-Canada. Après cela, il raconte dans un langage d'une désolante obscurité, les phases de la politique canadienne, et nous explique comment nous avons aujourd'hui des libéraux-conversateurs et comment lui M. Letellier appartient au parti vraiment libéral. Mais nous ne pouvons en toute sincérité, malgré notre meilleure disposition, nous ne comprenons rien à ce géchias amphigourique.

Ce que nous savons, à l'encontre des notions historiques de M. Letellier, c'est que M. Lafontaine faisait déclarer par la chambre, en 1850, que la tenure seigneuriale était une question « d'ordre public, » et qu'il déclarait par là qu'on pouvait toucher aux lois seigneuriales, pourvu que l'on payât aux seigneurs la valeur légitime de leurs propriétés. Ce principe d'expropriation, du reste, se trouve consigné dans les actes d'incorporation des villes, à la condition d'une juste compensation.

Ce que nous savons, c'est que c'est le parti que M. Letellier boudait en 1850 et qu'il a toujours boudé depuis, qui a réglé la question seigneuriale dans ces conditions actuelles. Ce que nous savons, c'est que c'est le même parti qui a réglé à jamais la question des réserves du clergé, et non pas le parti des vrais libéraux de M. Letellier.

Chose étrange, M. Letellier, dans sa position nouvelle, a perdu jusqu'à la valeur des mots, et à plusieurs reprises, il appelle l'élection du Conseil législatif, l'éligibilité du Conseil législatif; il doit savoir qu'élection et éligibilité sont deux choses bien différentes.

Après cela, le ministre de l'agriculture nous informe que l'incendie des édifices du parlement de Montréal ne fut point l'œuvre des libéraux. Mais qu'étaient ces libéraux, en 1849? A peine; l'Acadie venait-il de naître, l'Acadie qui porta plus tard dans ses flancs l'odieuse programme du rougisme et les outrages plus odieux encore contre ce que la Canada respectait et honorait le plus. Ce n'était pas les vrais libéraux, qui n'existaient pas encore, qui, en votant pour le bill des indemnités de 37, attirèrent sur eux les perses et la torche incendiaire du vieux tokyisme de nos jours de malheur; c'était les hommes de la phalange Lafontaine-Baldwin.

Evidemment M. Letellier ne sait pas ou a oublié l'histoire. Il veut faire de l'esprit sur la question du siège du gouvernement et voudrait faire croire qu'il était et qu'il est plus dévoué aux intérêts de la ville de Québec, que ceux qui y résident et qui y ont leur avoir, mais ces arguments de bas étage vont mal dans les colonnes d'un journal et dans la bouche d'un ministre.

M. Letellier nous dit: « Devant la conscience, la raison et la logique, ou étaient les principes? Étaient-ils avec les vrais libéraux ou avec ceux qui la veille en avaient la justice pour les mettre en pratique le lendemain? Ou ses principes étaient sains et dans l'ordre rationnel du progrès, ou c'était pour se cramponner au pouvoir qu'on les admettait. »

Nous nous avons impuissant à analyser cette étrange amplification. La première phrase est un non-sens; devant la conscience, la raison et la logique ou étaient les principes? C'est comme le professeur qui demandait à un élève: Sem, Cham et Japhet, enfants de Noé, de qui étaient-ils fils? Les principes étaient devant la conscience, la raison et la logique!

Les principes étaient avec ceux qui les pratiquaient et non pas avec les vrais libéraux qui n'existaient pas.

Que signifie encore cette phrase: « Ou ces principes étaient sains et dans l'ordre rationnel du progrès ou c'était pour se cramponner au pouvoir qu'on les admettait. »

Si les principes étaient sains et qu'on les pratiquait, comment peut venir cette autre alternative: ou c'était pour se cramponner au pouvoir qu'on les admettait? Quant on devient ministre on ne devrait pas perdre pour tout cela le droit d'écrire bon sens.

Voici une autre phrase de la même force que celles que nous venons d'analyser: « Depuis 12 mois des événements importants ont enlevé aux conservateurs le pouvoir dont ils avaient joui depuis un grand nombre d'années et ont mis fin à cette coalition anormale que l'on a prolongée à outrance en oubliant que les coalitions politiques ne sont que transitoires. »

Le ministre de l'agriculture commence par nous dire que la coalition des conservateurs a duré un grand nombre d'années, et qu'on l'a prolongée à outrance; puis il termine en disant que les coalitions politiques ne sont que transitoires. Il y a ici encore contradiction dans les termes, et la raison et la logique n'y trouvent certainement leur compte.

On a coutume de dire que les coalitions ne durent pas longtemps parce qu'elles se composent souvent d'hommes à principes divergents se ralliant momentanément, soit dans un amour déordonné du pouvoir ou dans un grand intérêt public; mais les combinaisons dites coalitions qui durent plus longtemps que les gouvernements dits homogènes, doivent avoir nécessairement l'unité pour principe.

Nous souhaitons à M. Letellier de vivre aussi longtemps, comme ministre, que MM. Cartier et Macdonald. Eh! grand Dieu! à peine avait-il mis le pied sur le seuil du pouvoir que, pour ne pas tomber, il tendait une main suppliante vers son éternel adversaire, le libéral-conservateur M. Chapais, et le provoquait à une coalition et à une apostasie! Mais nous lui promettons, à lui aussi, pour sa récompense, que son gouvernement sera transitoire.

M. Letellier essaie d'expliquer longuement pourquoi la majorité parlementaire a en tort de repousser le cabinet Macdonald-Sicotte; mais ce qu'il ne nous explique pas, c'est le moyen odieux employé par son chef, M. Macdonald, pour éliminer M. Sicotte et faire arriver M. Dorion et ses satellites rouges au nombre desquels se trouve le ministre de l'agriculture. Il termine par un pathos sur les motifs qui l'ont engagé à accepter un siège dans le cabinet Macdonald-Dorion, sur l'éducation, la colonisation et l'industrie.

Mais voici quelque chose d'ineffable, ce qu'un français appellerait une blague incommensurable; c'est à en tirer les larmes:

« En acceptant le ministère de l'agriculture, j'ai songé plus d'une fois au bonheur que j'éprouverais à améliorer la position de cette classe si utile à la société, qui, par son labeur, nourrit l'État, et par les soins de son éducation devra prendre rang dans ses conseils. »

Que veut dire cette phrase: « Prendre rang dans ses conseils par les soins de son éducation? »

Vraiment cette pièce littéraire n'est pas arable?

La conclusion de tout ceci, c'est: devant sa conscience, sa raison et sa logique ou était ses principes? M. Letellier aurait fait mieux d'être beaucoup plus sobre de paroles et d'idées incohérentes, et nous dire plus clairement pourquoi il fait aujourd'hui partie du gouvernement. Il lui était si facile de dire: M. Dorion a toujours été mon chef, nous sommes tous les deux démocrates extrêmes. Il m'a appelé et je suis venu, il m'a offert un portefeuille plein de \$5,000 et je l'ai accepté.

La Gazette de Montréal avait dit:

« Le journal de M. Brown invite les haut-Canadiens à se lier jusqu'aux yeux en faveur de la représentation basée sur la population. M. Thibaudeau le dénonce à Québec et dit qu'il résignera sa charge si le gouvernement fait la moindre concession à ce principe. « Et le Globe de lui répondre: » Très bien. La représentation basée sur la population est une question ouverte. M. Thibaudeau prend un côté de la question et le Globe prend le côté opposé. Reste à voir lequel des deux l'emportera (will win). En même temps nous espérons que les électeurs du Haut-Canada ne manqueront pas d'engager chaque candidat jusqu'aux yeux en faveur de cette question. Si le Haut-Canada ne peut reposer confiance dans ses propres représentants pour demander justice pour lui, il a folie à attendre des représentants du Bas-Canada. Mais du moment qu'un corps de haut-canadiens considérable et déterminé se montrera dans le parlement décidé à obtenir à tout hasard une réforme dans la représentation, de ce moment elle sera accomplie. Les électeurs ont en ce moment la chose dans leurs mains. »

Quelqu'un disait, hier: « si l'élection de Québec-Centre se fut faite le lendemain ou le surlendemain du jour où M. Thibaudeau acceptait un siège dans le cabinet déformé, » M. Simard perdait son élection, il tant les esprits des électeurs auraient été pris à l'improviste. Mais la discussion ajétée du jour sur la vérité. A mesure que

celle-ci se dégage du nuage de poudre d'ord dans lequel elle était perdue, elle se produisit plus évidente et agit plus fortement sur les convictions du corps électoral. Les écrivains qui attaquent M. Simard et qui défendent M. Thibaudeau sont payés. Ils se glorifient d'avoir une conscience; mais il nous semble que les consciences qui se vendent n'ont rien qui les rende honorables ou glorieuses.

Des avis de Halifax, en date d'hier, mandent que le résultat des élections est défavorable au gouvernement.

L'hon. Joseph Howe a été défait. Le parti de l'opposition aura, dit-on, une grande majorité dans le prochain parlement.

On lit dans la Minerve du 28 mai:

« Il a échappé de grandes naïvetés à M. Dorion, dans le cours de son discours à l'assemblée du faubourg Québec. Il a dit, par exemple, que le ministère de M. Cartier s'était rendu impopulaire dans le Haut-Canada par une politique trop favorable au Bas-Canada! Cet hommage involontaire, rendu par M. Dorion à un homme que son parti déteste cordialement, est bon à prendre en note. »

On lit dans la Chronique:

« Une assemblée publique a eu lieu, jeudi dernier, à l'Hôtel de ville, sous la présidence du maire pour délibérer sur les moyens à adopter pour remédier au mal que cause l'affluence des espèces dépréciées. La réunion était peu nombreuse, malgré l'importance de la question. Le Dr. Marsden a censuré la conduite de la Corporation qui a reçu les shellings anglais pour 24 cents et les a fait passer pour 25 cents. Le maire a défendu la Corporation en disant qu'au moment où une résolution à cet effet avait été adoptée, il restait beaucoup d'espèces dans le trésor de la cité, lesquelles avaient été reçues au pair. »

M. H. S. Scott proposait la résolution suivante qui fut adoptée à l'unanimité: « Qu'une pétition soit envoyée aux trois branches de la prochaine session, demandant l'adoption d'une loi pour imposer un droit de 5 cents sur tout l'argent américain que l'on importe dans le pays. »

L'hon. M. Thibaudeau proposait la seconde résolution conçue dans les termes suivants: « Que, en vue de remédier quelque peu au mal qui affecte généralement le commerce par suite de l'affluence excessive des espèces en circulation, il soit résolu que, à partir du 1er de juin, l'argent anglais et américain ait cours au taux suivant: La demi piastre américaine à 2s 4d courant. Le quart de piastre à 1s 2d. La pièce de 10 cts. à 5d 1/2. 5 cts à 2d 1/2. Le shellings anglais à 1s 2d. Le 12 sons à 5d. »

Une discussion s'éleva qui fit modifier la résolution à deux endroits. Les mots ayant trait à l'argent anglais furent retranchés et les mots suivants ajoutés: et l'argent anglais à son cours légal. Les mots le juin furent retranchés et les mots « doit être » mis à la place. Ainsi modifiée cette résolution fut adoptée. Il s'éleva de nouveau une longue discussion, et l'on décida unanimement d'adopter la seconde résolution telle qu'elle avait été proposée d'abord par l'hon. M. Thibaudeau.

Ainsi, M. Thibaudeau, président du Conseil Exécutif, est assez fort pour croire qu'une simple résolution, adoptée par une assemblée publique, est capable d'annuler une loi.

Son Honneur le Maire lui a donné une verte et touchante leçon.

M. le rédacteur, M. Barthe, le présent rédacteur du Canada, parle de M. Fournier dans un langage qui convient bien à son caractère, et il défend M. Caron avec des termes d'approbation qui prouvent qu'ils se comprennent et se ressemblent.

Il se sont fait qualifier de la même manière à peu près pour se faire élire, le premier en 1841 et l'autre en 1858. Celui-ci a escompté son élection en 1858, et a récompensé ses électeurs en votant pour la seconde lecture du bill qui avait pour but d'abolir les lois contre l'usure et les infâmes usuriers. Le mal causé par ce bill devenu loi se fait sentir d'une manière lamentable dans nos campagnes.

M. Barthe est resté au rang des vieilles filles incomprises; M. Caron restera au rang des dupes.

Un ÉLECTEUR DE L'ISLET. 26 mai 1863.

M. le rédacteur,

Un ministère s'offre à nous pour réclamer nos suffrages et demander un appui qu'il savait ne devoir pas trouver dans le dernier parlement. Il se place devant le tribunal du peuple; pour le juger, écoutons-le.

Que nous dit-il? Quelle est la ligne de conduite que nos ministres se proposent de suivre? Ce sont des principes que nous voulons appuyer et non des hommes. Les intérêts qui sont en jeu sont de trop haute importance pour que l'on puisse jeter sans entendre. Quelle sera, par exemple, l'attitude du nouveau ministère sur la question représentative?

S'il faut en croire l'honorable M. Dorion, dans sa dernière déclaration, la moitié du ministère repousserait la doctrine haut-canadienne. Mais ce même M. Dorion a annoncé à ses électeurs qu'il prétendait être fidèle à la politique qu'il a toujours suivie depuis 1854, et cette politique nous la trouvons favorable à la représentation basée sur le nombre. A laquelle de ces deux promesses devons-nous nous fier? Pour moi, je crains le proverbe: « A ses premières amours, ou retourne toujours. »

Si l'honorable I. Thibaudeau est venu nous apprendre que le présent ministère serait pour l'égalité de représentants; qu'il comblerait le déficit et maintes autres blagues électorales, nous nous rappellerons que ce même honorable, dans cette même assemblée du marché Berthelot, à la face d'un auditoire nombreux, est venu nous dire ces paroles: « qu'il avait délibéré avec ses collègues au sujet du prêt aux incendies du faubourg Saint-Jean, et qu'on lui avait promis d'en faire la remise. » Nous nous rappellerons aussi que, quelques jours après, M. Simard, au même lieu, en présence du même auditoire lui portait ce défi: « Que M. Thibaudeau s'engage par écrit à faire remettre la dette des incendies, je serai heureux de me retirer pour le bien des porteurs de debentures. Il dit avoir délibéré avec ses collègues. Dans une délibération on n'agit d'un tel on, il doit y avoir des minutes; qu'on me les produise et

je me retire. » A cela, qu'a fait l'honorable Thibaudeau? Il s'est d'abord efforcé d'émousser le glaive que son imprudence lui avait suspendu sur la tête; puis il a nié.

Qui a trompé une fois peut tromper deux; qui a trompé au milieu d'un discours doit avoir trompé au commencement; et nous, jouet de ces promesses, nous n'avons aucune garantie sur la question représentative, question pourtant si vitale pour tout bas-canadien.

Bien plus, souvent des noms peuvent jusqu'à un certain point servir de programme. Le passé d'un homme doit être le garant de son avenir. Alors, voyons si nous pouvons trouver dans le présent ministère une promesse ou seulement une espérance que nos droits seront respectés?

Nous, bas-canadiens, nous avons, en la personne de M. Brown, un ennemi acharné, dont tous les desirs, tous les efforts tendent à un même but, la disparition de notre race. Nul n'a dépensé tant de moyens, tant de talents pour notre malheur. Et, en examinant la politique que M. Dorion se propose de suivre, nous arrivons à un ministère Brown-Dorion.

M. Holton, d'après l'aveu de M. Brown, est plus haut-canadien qu'un haut-canadien même, et nous savons ce que Brown entend par ce mot. L'hon. M. J. S. Macdonald a trahi son parti et fêché le genou devant M. Brown pour conserver un portefeuille. C'est M. Brown lui-même qui semble avoir dicté la partie haut-canadienne du ministère; les ministres, ce sont ses amis. Voulez-vous vous en convaincre? lisez les jubilations du Globe. Si son nom ne s'y trouve pas, c'est que l'on sait que, à la veille d'une élection, ce nom serait un épouvantail pour son parti.

Pourquoi tant en vouloir à M. J. A. Macdonald? On a vu que c'est ce parce qu'il a été pendant neuf ans et qu'il est encore aujourd'hui l'ennemi de la représentation basée sur la population.

Serrons donc nos rangs autour de l'opposition et repoussons par un vote solennel et énergique les empiétements du cleargritisme, et, comme le dit M. Brown, « est appel au Bas-Canada en faveur de la représentation basée sur le nombre. »

NICOLAS. A. Ed. Romillard, coveur, ex-M. P. P. Monsieur,

Voire bill de la dernière session (n° 113) ne s'applique-t-il pas au rélèvement qu'aux petits villages? Les mots: « Petits villages » se trouvent-ils dans votre bill?

A ces questions, répondez vous par un écrit dans une gazette: « Oui, SUR MON NEUR, mon bill ne s'applique qu'aux PETITS VILLAGES; et les mots PETITS VILLAGES se trouvent dans mon bill; mon bill ne s'applique point du tout aux cultivateurs en général, ne s'applique point du tout aux town-ships. »

Je vous défie de faire cette réponse dans une gazette, telle qu'elle est écrite ici. UN ÉLECTEUR DE BELLECHASSE.

(Au rédacteur du Journal de Québec.) M. le rédacteur,

J'ai vu, à ma grande surprise, qu'en parlant de la candidature de M. le notaire Pouliot, dans le comté de Temiscouata, vous dites dans votre Journal du 21 du courant, que ce monsieur n'a pu, dit-on, se faire entendre dans sa propre paroisse, la Rivière du Loup, et avec beaucoup de justice, etc. Or, M. le rédacteur, rien n'est plus éloigné de la vérité, et je regrette pour vous qu'on vous ait si mal informé, si toutefois vous l'avez été.

Comme vous me paraissez vous intéresser à l'élection du comté de Temiscouata, et surtout ne pas vouloir abuser vos lecteurs sur ce qui s'y passe, j'ose croire que vous me saurez gré de vous apprendre que M. Pouliot a été écouté avec plaisir lorsqu'il s'est adressé aux électeurs de sa paroisse, et que partout il est fort bien accueilli.

J'ai l'honneur d'être, M. le rédacteur, Votre très-humble serviteur, JEAN BEAUNE, Maire de la Rivière du Loup, Rivière du Loup, (en bas), 26 mai 1863.

NOUVELLES DU SIÈGE DE LA GUERRE.

(Par voie télégraphique.) Il paraîtrait, d'après des avis reçus à Washington hier, que les confédérés auraient l'intention de repasser la frontière, pendant qu'ils feraient d'un autre côté tous leurs efforts pour dévaster l'armée de Grant. Si celui-ci se trouve incapable de prendre Vicksburg d'assaut, il s'est du moins emparé d'une position avantageuse, en arrière de la ville.

AUX CORRESPONDANTS.

Nous regrettons que le manque de place nous force de remettre plusieurs correspondances qui nous ont été adressées, entr'autres une lettre de M. Berthelot.

FAITS DIVERS.

—La séance du Conseil de Ville, hier soir, a été très orageuse. Nous en donnerons un compte rendu, mardi.

—Nous appelons l'attention de nos lecteurs, sur la vente à la criée de vins français de toutes sortes qui aura lieu, lundi, à deux heures de l'après midi, chez M. C. P. Pelletier, rue Saint-Pierre.

—Le 62<sup>e</sup> régiment est arrivé à Québec jeudi, vers 9 heures dans la soirée, sur le steamer Montréal. Il vient remplacer le 60<sup>e</sup> régiment qui est maintenant à Kingston.

—Hier, vers quatre heures de l'après midi, il y a eu commencement d'incendie à l'établissement MM. Hossack et Cie., confiseurs, rue Notre-Dame, basse-ville. Le feu heureusement a été éteint dès sa naissance et les dommages se réduisent à peu de chose.

—Jedi matin, un chiffonnier du nom de Olivier Marotte, résidant à Saint-Sauveur, a été trouvé sur la voie publique dans un état d'insensibilité complète et couvert de sang, en arrière de Charlesbourg, à un endroit appelé les Vingt arpent. Les personnes qui le trouvèrent dans cette position, le relevèrent pour lui donner des soins, mais le malheureux expira entre leurs bras. Les renseignements consistèrent que cet homme venait du Lac Beauport, et avait fait une halte dans une cantine où une bagarre avait eu lieu, et l'on croyait naturellement que Marotte était mort des suites de blessures qu'il avait reçues, hypothèse que justifiait le sang dont il était couvert.

Le coronaire de cette ville fut immédiatement informé de ce fait. Examinant minutieusement le cadavre, on n'y découvrit aucune marque de violence, et l'on en vint à conclure que la mort avait été causée par une attaque d'apoplexie. Une enquête est commencée hier sur cette affaire.

—La mise à l'eau, il y a quelques jours, du navire Dreadnought, construit par M. Rosa, a été l'objet d'une grande curiosité. Il n'y avait pas moins de 2000 personnes venues la veille pour voir glisser dans l'élément liquide ce grand navire de 1495 tonneaux. Le motif, de cette grande excitation, était, dit-on, que quelques-uns prétendaient que M. Rosa avait eu tort de bâtir son navire à l'endroit où il se trouvait parce que la course leur paraissait trop courte pour la sûreté de la mise à l'eau. D'autres disaient qu'à défaut de le faire le navire chavirerait sous le poids des mâts. Mais, toutes ces prévisions ne se sont pas réalisées; et les mesures avaient été si bien prises par M. Rosa que le navire a glissé sur son lit avec lenteur et a plongé dans le liquide avec une grâce parfaite.

La construction de ce navire est propre, nous dit-on, à accroître la réputation déjà si belle de M. Rosa.

—Lundi soir, à 7 heures, quatre compagnies du 17<sup>e</sup> bataillon de Milice ou Infanterie de Lévis, se sont réunies sur la place publique de Notre-Dame de Lévis, pour tirer un feu de joie en l'honneur de la naissance de Sa Majesté. Les compagnies suivantes étaient présentes: 1<sup>re</sup> compagnie, capitaine Brunelle; 2<sup>e</sup>me, sous le commandement du lieutenant Cass; 3<sup>e</sup>me, capitaine Patton; et 5<sup>e</sup>me, capitaine Haughton.

Parmi le grand nombre de spectateurs présents, nous avons remarqué le Rév. M. Déziel, curé de Notre-Dame de Lévis, plusieurs autres prêtres du collège avec leurs élèves; le lieutenant-colonel Wily, le lieutenant-colonel Walker Powell, le major de Bellefleur, major de brigade du 3<sup>e</sup>me district, le major Patton, ainsi que plusieurs officiers du 9<sup>e</sup>me bataillon de Québec.

Les miliciens portaient pour la première fois leurs tuniques écarlates et sechaos, récemment arrivés d'Angleterre. Tout le monde a remarqué la taille avantageuse et la belle tenue des miliciens. Après avoir tiré leur feu de joie, ils défilèrent dans les principales rues de la ville de Lévis, et se dispersèrent devant la demeure du lieutenant-colonel Blanchet, qui les félicita sur leur belle démonstration.

Le major de Bellefleur mérite beaucoup de louanges, ainsi que les officiers et miliciens du 17<sup>e</sup> bataillon, qui, s'il continue ses exercices, sera certainement un des plus beaux de la province.

BULLETIN COMMERCIAL.

COURS DE LA BOURSE DE QUÉBEC. 3, Chambres de Québec, rue Saint-Pierre. 30 mai, 1863.

Table with multiple columns listing various financial instruments, exchange rates, and market prices. Includes items like 'Compagnie de Navigation de Québec', 'Banque de Montréal', etc.

Table with multiple columns listing various financial instruments, exchange rates, and market prices. Includes items like 'Banque de Montréal', 'Banque de Québec', etc.

Table with multiple columns listing various financial instruments, exchange rates, and market prices. Includes items like 'Banque de Montréal', 'Banque de Québec', etc.

Table with multiple columns listing various financial instruments, exchange rates, and market prices. Includes items like 'Banque de Montréal', 'Banque de Québec', etc.

Table with multiple columns listing various financial instruments, exchange rates, and market prices. Includes items like 'Banque de Montréal', 'Banque de Québec', etc.

Table with multiple columns listing various financial instruments, exchange rates, and market prices. Includes items like 'Banque de Montréal', 'Banque de Québec', etc.

Port de Québec.

ARRIVAGES. 25 mai. Barque Guava, Londres, 4 avril, ord. lest. Cumberland, Carthagène, 15 do, do, do. Achilles, Liverpool, 1 do, A Gilmore et Cie, ad.

EXPÉDIÉS. 25 mai. Thémis, Liverpool, 4 R Vey et Cie. Rial, Dublin, le maître. Eliza Caroline, Mendi Bridge, D D Young et Cie.

Radeaux arrivés au Port de Québec. Propriétaires. Description. Où déposés. Arch Darragh, pin blanc, épinette, etc, anse Caillion.

NAVIGES EXPÉDIÉS POUR QUÉBEC. Aberdeen, 6 mai - Ocan. Agiers 26 avril - Thomas Bowell. Caxhaven, 3 mai - Main.

NAVIGES EXPÉDIÉS POUR QUÉBEC. Adrosan, 7 mai - A F Lowit. Antwerp, 13 mai - Lord Stanley.

—N'est-ce pas un devoir de perpétuer la beauté physique en perpétuant la santé et la force? Quand nous voyons un homme conserver ses facultés mentales et physiques...

—L'une des plus grandes merveilles dans la science médicale est la rapidité avec laquelle la Salsepareille de Bristol redonne de la force aux malades accablés.

FAITS IMPORTANTS POUR LES BELGÈRES.—Chaque jour démontre plus clairement que la maladie du foie, sous toutes ses formes, peut être contrôlée et guérie sans difficulté et sans inconvénient.

On lit dans le Register de Lancaster: "La circulation du sang dans le système est semblable à l'écoulement des rivières vers la mer, les veines sont leur cours naturel, quand leurs eaux ne rencontrent aucun obstacle sur leur passage.

On lit dans le Mercury de Bangor, Maine: "La pharmacopée de Manifold dit que la salsepareille est un remède pour les maladies du foie, et que son usage est très efficace.

On lit dans le Mercury de Bangor, Maine: "La pharmacopée de Manifold dit que la salsepareille est un remède pour les maladies du foie, et que son usage est très efficace.

On lit dans le Mercury de Bangor, Maine: "La pharmacopée de Manifold dit que la salsepareille est un remède pour les maladies du foie, et que son usage est très efficace.

On lit dans le Mercury de Bangor, Maine: "La pharmacopée de Manifold dit que la salsepareille est un remède pour les maladies du foie, et que son usage est très efficace.

On lit dans le Mercury de Bangor, Maine: "La pharmacopée de Manifold dit que la salsepareille est un remède pour les maladies du foie, et que son usage est très efficace.

Ventes par Encan.



VENTE DE PELLETIERES, ETC. Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Par encan seront vendus MARDI prochain, le 2 juin à UNE heure de l'après-midi un magasin de devant occupé par MM Chayer et Malouin, situés en la Haute-Ville, rue Saint-Jean.

Annonces Nouvelles.

AVIS PUBLIC. J'INFORME le public qu'un billet promissoire suppose être signé par moi, et portant pour endosseur le nom de M. P. DUBOIS, et par M. X. LEMIRE, a été offert en vente par un certain nommé J. R. HENLEY.

Société de Bâtisse de Stadacona. La 33e année annuelle d'ACTIENS aura lieu au Bureau de la Société, LUNDI prochain, le 1er juin, à HUIT heures précises, P. M.

ARGENT (solde) à VENDRE. A un escompte de 41 et 6, selon le montant. 30 mai 1863. 552-1. R. H. WURTELE, Rue Saint-Pierre.

GRAINS DE SEMENCE. 100 MINOTS DE BLE DE LA MER NOIRE, 100 minots de Blé, 100 minots de Sarrasin.

MAISON CENTRALE A LOUER. Le Haut de la Maison de Ross, rue Saint-Jean, par simples appartements, étages, ou le tout, garni ou non garni.

DROGUES FRAICHES. Préparations Chimiques, etc. QUEBEC DISPENSARY. Le magasin a été par la City of Hamilton, de Londres, un nouvel envoi de Drogues pures anglaises.

ON DEMANDE DEUX COMMISSAIRES. S'adresser à HOME, BLAIS & CIE. 28 mai 1863. 543.

EN VENTE A PORTNEUF. Le reste de la propriété de feu Edward Hala, écuyer, avec les fermes, et divers autres lots de terre qui sont vendus en portions par accablant les acheteurs.

AVIS. Ceux qui ont des réclamations contre les biens de feu EDWARD HALE, écuyer, de Portneuf, sont priés de les présenter, et ceux qui doivent à cette succession, sont priés de payer ce qu'ils doivent, au plus tôt.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

COMPAGNIE DU RICHELIEU. QUEBEC ET MONTREAL. Incorporée par un Acte de Parlement.

Le splendide Vapeur "MONTREAL", CAPIT. P. COTE. LAISSERA LE QUAI NAPOLEON POUR MONTREAL, A QUATRE HEURES P. M.

"EUROPA", CAPIT. J. B. LABELLE. LUNDI, Mercredi et Vendredi, A QUATRE HEURES P. M.

EN VENTE. PERLES DE COUSINE, GRILLES, en grande variété et garantis d'être de la meilleure qualité.

JAMBONS. QUELQUES boîtes de JAMBONS et de sauprés de Saint-Louis, préparés au Sucre.

BISCUIT, ETC., EN VENTE. Biscuit No 1 et 2, Lard mouté et prime mouté.

100 SACS Biscuit No 1, de navires. BEURRE du Haut-Canada en tinctes.

CHANGEMENT DE CONVOIS. Convoy Express pour Montréal.

La Banque de Québec. AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le premier jour prochain.

AVIS.

Une demande sera faite à la prochaine session du Parlement, pour ériger à Montpelier, dans le comté de Saint-Columb de Sillery, en une municipalité de comté, sous le nom de JOSEPH KNIGHT BOWELL.

AVIS. Les soussignés ont l'honneur de vous informer que les navires qui sont arrivés au port de Québec, d'ont été chargés de marchandises, et que les navires qui sont partis de Québec, ont été chargés de marchandises.

AVIS. Les soussignés ont l'honneur de vous informer que les navires qui sont arrivés au port de Québec, d'ont été chargés de marchandises, et que les navires qui sont partis de Québec, ont été chargés de marchandises.

AVIS. Les soussignés ont l'honneur de vous informer que les navires qui sont arrivés au port de Québec, d'ont été chargés de marchandises, et que les navires qui sont partis de Québec, ont été chargés de marchandises.

AVIS. Les soussignés ont l'honneur de vous informer que les navires qui sont arrivés au port de Québec, d'ont été chargés de marchandises, et que les navires qui sont partis de Québec, ont été chargés de marchandises.

AVIS. Les soussignés ont l'honneur de vous informer que les navires qui sont arrivés au port de Québec, d'ont été chargés de marchandises, et que les navires qui sont partis de Québec, ont été chargés de marchandises.

AVIS. Les soussignés ont l'honneur de vous informer que les navires qui sont arrivés au port de Québec, d'ont été chargés de marchandises, et que les navires qui sont partis de Québec, ont été chargés de marchandises.

AVIS. Les soussignés ont l'honneur de vous informer que les navires qui sont arrivés au port de Québec, d'ont été chargés de marchandises, et que les navires qui sont partis de Québec, ont été chargés de marchandises.

